

# Camp de vacances pour employées de maison

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **36 (1948)**

Heft 747

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266514>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**

**...A GENEVE**

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez **DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**  
**NATURAL LE COULTRE S. A.**  
24, Grand-Quai, GENEVE Tél. 5.12.55

**LAINES ET BAS**  
**DURUZ**  
CROIX - D'OR, 3  
*Articles de bûbes*

**Spécialité de chocolats suisses**  
**Maison HOFFMANN & KOEBELI**  
GENEVE  
8, rue du Marché (face Fusterie) Tél. 4.25.91  
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chapoinière) Tél. 2.37.92

**Fraisse & Cie**  
**TEINTURIERS**  
conseillent bien, exécutent au mieux  
**Tous Travaux de Teinture et Nettoyage**  
Magasin : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35  
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.57  
2, Rue Michell-du-Crest - Tél. 4.17.39  
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

**MERCERIE - BONNETERIE**  
**M. MAGNIN**  
27, Bourg-de-Four - GENEVE Tél. 4.07.34

**La Pharmacie MARKIEWICZ**  
24, Corratier (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.  
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.  
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

**Vous trouvez**  
**toujours pour toutes les bourses** un beau choix de fleurs coupées, plantes vertes et fleuries, bouquets et couronnes, chez  
**E. PREISIG** Horticulteur-fleuriste  
Rue de Villereuse - GENEVE  
Téléphone 4.94.68

**Même maison :**  
**Rue de Genève 80 - Chêne-Bourg**  
Téléphone 5.88.40

**GRANDE MAISON DE BLANC**  
14, RUE DE RIVE **CALICOES** Angle Rue Verdaine  
**La maison des bonnes qualités**

té avec beaucoup de clarté un sujet évidemment peu familier à l'auditoire, où nous ne pensons pas qu'il y eût plus qu'une infime minorité de personnes ayant fait des études scientifiques. Des projections lumineuses et des démonstrations au tableau ont complété les explications.

Nous avons appris, entre autres, que les lois d'hybridation ne datent que de la fin du 19<sup>e</sup> siècle ; que, pour expérimenter ces lois, il faut s'adresser aux plantes et aux animaux, dont la reproduction est beaucoup plus rapide que chez l'homme, quant à entrer dans des détails sur les races pures et les autres, à parler dans ces lignes des croisements de souris blanches avec des grises et de leur descendance, de drosophiles, de chromosomes et autres termes savants... Ici, la modestie est de mise. Ajoutons seulement que l'exposé de Mlle Piquet a été suivi avec une grande attention.

M. L. P.

#### Un anniversaire.

L'Association des paysannes de Moudon, la première de ce genre en Suisse romande, a fêté, le 28 janvier, son trentième anniversaire. Elle a été créée avec beaucoup de foi et de courage par Mme Gillibert-Randoin, dont les heureuses initiatives ont été nombreuses. Et la preuve que Mme Gillibert avait eu juste, c'est l'existence de l'Association agricole des femmes vaudoises, qui compte

de très nombreux groupes, qu'a présidé Mme Troillet-Villars, à Dailens, que préside aujourd'hui Mme Monnier (Champvent), dans un esprit libéral et compréhensif.

A la petite fête de Moudon, sous la présidence de Mme Gavillet (le Plan) ont assisté la première secrétaire de l'association, Mme Baudraz, et deux membres fondatrices, Mmes Léa Cavin (Vulliens) et Berthe Dutoit (Chavannes). L'association groupe une centaine de membres.

#### Pour une jeunesse saine.

Le 13 février, l'Association des travailleurs sociaux (Genève) a entendu Mlle E. Lavarino<sup>1</sup> parler du problème des bars et dancings à l'Assemblée d'Aarau, et Mlle Küpfer<sup>2</sup>, de son enquête sur le même sujet, présentée par elle à l'Ecole d'études sociales. A ces deux exposés, vinrent s'ajouter, dans la discussion, les expériences de plusieurs assistantes sociales présentes qui affirmèrent le succès rencontré dans les villes où l'on a créé des bars sans alcool.

Nous profitons de l'occasion pour communiquer ici l'information parue dans la *Gemeinde Stube* du 6 février 1948 : Différents groupements de jeunesse ont organisé au « Sonne » (Hohlstr. Zürich 4), une après-midi dansante sans alcool qui fut parfaitement réussie, aussi recommencera-t-on chaque mois. Elle était ouverte aux jeunes de 18 à 25 ans ; ils ont ainsi la possibilité de danser ensemble et de se distraire dans un esprit de bonne camaraderie. Le cabaret du groupe « Jeunesse » avait présenté une désopilante pièce inédite en dialecte, et des jeux dansés ; une polonaise clôtura cette réunion dans l'enthousiasme.

<sup>1</sup> Mouvement féministe, 8 novembre 1947.

<sup>2</sup> Mouvement féministe, 12 juillet 1947.

### Notre futur hôpital

Il doit devenir « notre » par l'intérêt que chacun porte à sa reconstruction, voilà ce que recommanda M. le Dr Mozer, président de la commission d'experts.

A en juger par le nombreux public féminin qui avait répondu à l'invitation de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, cet intérêt existe et ne demande qu'à se manifester. Le conférencier montra par des photographies des locaux actuels et des plans prévus que cette reconstruction est une nécessité et apportera de notables soulagements aux malades : air conditionné dans les salles, repas servis avec plus de célérité, chambres à deux, quatre, six ou huit lits, au maximum, etc. Tous les problèmes sont étudiés minutieusement afin de soigner mieux « le malade », le docteur Mozer insiste sur ce souci que l'on a de penser à chacun et non pas à la totalité et les femmes le suivront bien volontiers, ne pensent-elles pas toujours à « leur malade » ? Les auditrices posèrent maintes questions sur la buanderie, l'installation du personnel, la chapelle... elles se réjouissent de savoir que l'on a confié les plans d'agrandissement de la Maternité à deux architectes femmes, dans l'idée, qu'elles auront une compréhension plus pratique des problèmes que pose ce service particulier.

Suggérons, en terminant, aux organisatrices de confier la prochaine fois la machine à projections à des opératrices plutôt qu'à des opérateurs, comme cette fois-ci, le résultat risque d'être plus satisfaisant.

### Camp de vacances pour employées de maison

Cette idée, nouvelle encore pour la Suisse romande, a été réalisée l'été dernier en Suisse allemande : des camps de vacances pour employées de maison ont eu lieu à Obkirchen/Sachsen, à St-Pelagiberg (Thurg.), à Lungern, à Aeschi, à Guschla/Saïen.eld et à Moscia/Ascona, sous le patronage soit de la Commission lucernoise pour le service domestique, soit du Verband weiblicher Haus-Hötel und Wirtschaftsfangestellter ou de l'Association suisse pour le service domestique, secrétariat de Zurich.

Ces camps ont réuni de 8 à 20 participantes environ pour des séjours de 8 à 15 jours et ont eu un plein succès. L'esprit le meilleur

n'a cessé d'y régner, grâce à l'intelligence des directrices qui ont su faire alterner heureusement le repos, les distractions, les excursions et les entretiens, les causeries sur des questions professionnelles ou des sujets les plus divers, mais grâce aussi à la compréhension, à la sollicitude qu'elles ont témoignées à leurs « protégées » de quelques jours. Ces dernières ont été unanimes à déclarer que ces camps avaient été pour elles de vraies vacances et qu'elles reprenaient leur travail avec des forces physiques et morales renouvelées.

Les participantes arrivent, en général, très fatiguées à ces camps — d'où la nécessité d'avoir de bons lits — elles désirent presque toutes être seule ou à deux dans une chambre, un minimum de confort doit aussi leur être offert, tout ceci complique singulièrement l'organisation des camps.

Jusqu'à maintenant des camps de vacances n'ont pu être organisés en Suisse romande pour différentes raisons dont la principale est bien la difficulté de trouver une « maison » convenable. De nombreuses démarches ont été faites sans de grands résultats et l'espoir d'avoir des locaux appropriés est faible, très faible...

Faudra-t-il faute de « maison » renoncer à des camps en Suisse romande et priver nos employées de maison du bienfait de quelques jours de détente complète ? N'y a-t-il pas des associations, des institutions qui possèdent une « maison de vacances en plaine » ou à la montagne pourrait la mettre pendant quelques temps à la disposition de l'Association suisse pour le service domestique lui permettant ainsi de mener à bien cette action dont bénéficierait autant les maîtresses de maison que les employées ?

L'Association suisse pour le service domestique adresse donc un pressant appel aux associations, aux institutions romandes et les prie d'adresser leurs offres éventuelles ou de signaler toute maison convenant à ces camps à son secrétariat romand, 13, Bd G.-Favon, Genève ; elle les en remercie d'avance.

### Nous devons aussi aider les enfants suisses de l'étranger

Par milliers nos enfants suisses de l'étranger ont connu la guerre. Eux aussi ont souffert des bombardements et de la sous-alimentation. La fondation « Secours aux Suisses » vient en aide à nos jeunes compatriotes de l'étranger en leur permettant de séjourner 2 à 3 mois en Suisse ; ils sont placés dans des familles qui les reçoivent gratuitement ; les enfants malades sont soignés en préventorium ou en sanatorium.

Par l'envoi de brochures sur la Suisse, par l'aide accordée aux écoles suisses à l'étranger, par la création en Suisse de camps de vacances destinés aux jeunes gens de plus de 15 ans, enfin par les bourses d'apprentissage, le « Secours aux Suisses » maintient entre nos jeunes Suisses de l'étranger et leur patrie, un contact nécessaire. Depuis le début de la guerre, nous avons accueilli 14.000 enfants suisses, nous avons distribué par l'entremise des consulats plus de 20.000 livres sur la Suisse, nous avons habillé et ravitaillé des milliers de jeunes compatriotes. Cet été, nous espérons recevoir quelque 1.500 enfants, d'autant plus que la population répond généreusement à notre appel.

De la zone russe d'Allemagne, nos petits Suisses peuvent maintenant venir. Beaucoup ont besoin de soins attentifs, la plupart doivent être pourvus des vêtements les plus nécessaires, tous portent sur leur visage les marques des souffrances physiques et morales qu'ils ont endurées.

En soutenant la fondation « Secours aux Suisses », vous contribuez non seulement à une magnifique action sociale, mais vous accomplissez un geste patriotique.

La fondation « Secours aux Suisses » lance actuellement un appel.

Versez votre don au compte de chèques postaux I. 7321, « Secours aux Suisses ».

Inscrivez-vous pour accueillir un enfant suisse de l'étranger pendant l'été.

Vous nous permettrez ainsi de poursuivre notre œuvre de secours aux enfants suisses de l'étranger.

« Secours aux Suisses », section genevoise. 10, Taconnerie - Tél. 5.63.03.

Tous les combustibles **Mazout**  
s'achètent chez

**ANTHRACOSKE S. A.**

Place des Eaux-Vives 8  
Téléphones : 4.32.50  
4.32.59  
(3 lignes) 4.32.58

**AU PETIT CORDON BLEU**  
Terrassière 32  
Cours ménagers privés (1er étage)  
Cuisine - Repassage - Racommodage  
Magasin de vente de spécialités fines  
Tram 12 : (Villereuse) Tél. 4.39.30

**Waterman**  
à cartouche  
d'encre

**PAPETERIE BRIQUET** Rue du Marché 38  
GENEVE Téléphone 4.10.58

**CANTON DE VAUD**

**Floriana** Institut pédagogique privé  
Pontaise 15 - LAUSANNE  
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27  
● Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères  
● Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.  
● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

**LA MERCIÈRE**  
VEVEY  
La bonne maison spéciale de  
**BONNETERIE - LINGERIE**  
J. DORMOND

Pour tous vos **MEDICAMENTS**  
**Pharmacie Golaz**  
La plus ancienne pharmacie de la région  
L. Dessemonet, Vevy - P.I. du Temple 2 - Tél. 5.30.05

Une profession pour nos filles  
**LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE**  
Avenue du Beaumont 48  
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE  
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées.

**AGENCE DE LA HARPE S. A.**  
50, rue d'Italie VEVY Téléphone 5.13.38  
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

**LA CLÉ ET FOEYR**  
RESTAURANT SANS ALCOOL  
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne  
Menus soignés à prix modérés  
Chambres à louer au jour, et au mois

Vous trouverez tout ce qu'il faut pour décorer votre Maison à l'  
**Art Rustique Suisse**  
Entresol Pl. St-François, 12<sup>ème</sup> Lausanne - H. CUÉNOUD  
Tissus d'ameublements, de robes, Vanneries, Bois, Poteries, Dentelles

**Carnet de la Quinzaine**  
Lundi 23 février.

LAUSANNE : 10 heures. Maison du Peuple. Assemblée du *groupe vaudois des travailleurs sociaux*. A l'ordre du jour : « Jeunesse, loisirs, exigences morales », exposé de M. W. Perret, chef de l'Office cantonal des mineurs, à Neuchâtel, suivi de discussion.

Mardi 24 février.  
GENEVE : Rue El-Dumont, 22, local de l'Union des femmes, à 20 h. 30, séance de l'Association genevoise des femmes universitaires, conférence de Mme Thibert, Dr ès lettres, ancien chef de section au B.I.T. Le problème du logement tel que je l'ai vu, en 1947, dans trois continents.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE.

### POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

